



En France, 57% des résidences principales sont des maisons individuelles. Une majorité de ces habitations ont été construites avant la prise de conscience relative aux économies d'énergie. De nombreuses mesures incitatives et d'accompagnement ont été mises en place en vue d'améliorer le confort mais restent complexes à appréhender. Afin que davantage de propriétaires se lancent dans des travaux d'amélioration énergétique, Crois/Sens a créé le dispositif «Mon Pavillon et Moi».

Un regroupement d'habitants pour favoriser le bien-vivre et les économies

Les habitants sont regroupés afin de développer la demande. Ils disposent d'un accompagnement personnalisé qui simplifie les travaux à réaliser. Les propriétaires font des économies et créent une véritable communauté.

MÉTHODOLOGIE



État des lieux du quartier ciblé : données INSEE, habitudes/comportements des habitants.

Mobilisation des citoyens avec une 1^{ère} réunion publique : présentation des étapes d'un projet de rénovation, des corps de métiers (maitre d'œuvre, bureaux d'études, artisans), des dispositifs d'aides.

Mise en place du regroupement et d'un **accompagnement personnalisé** jusqu'à la réalisation des travaux.

1^{ère} réalisation dans la communauté d'agglomération d'Épinal :



Chavelot (88) : réalisation d'un chantier d'isolation de combles perdus.

Grâce à « Mon Pavillon et moi » : 5% de remise pour les propriétaires, négociation de travaux induits (rehaussement de plancher, boisseau de cheminée,...). Le tout supervisé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) et une gestion administrative par « Mon Pavillon et Moi ».



Thaon les Vosges (88) : en cours - déjà 10 habitants réunis plusieurs fois pour comprendre le dispositif.

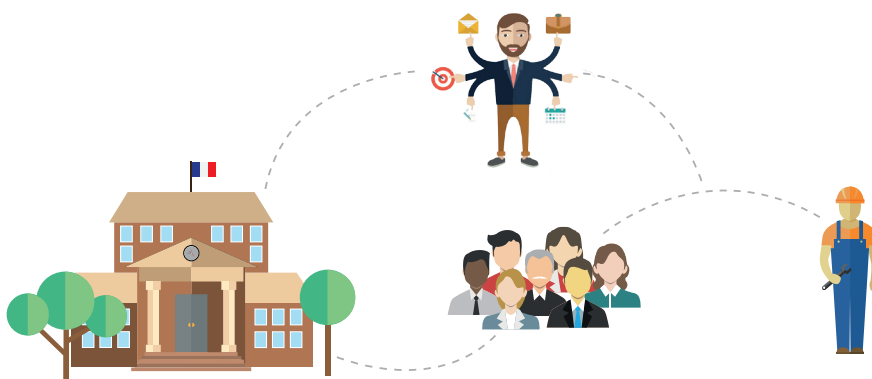
PROCESSUS



Un ciblage impliquant les élus du territoire

Les maisons individuelles anciennes nécessitent souvent des changements afin de réduire la facture énergétique pour leurs propriétaires : travaux d'isolation des combles, des façades...

Afin d'identifier les habitants intéressés, « Mon Pavillon et Moi » organise des réunions publiques.



Un accompagnement de «A à Z»

Un chargé de projet « Mon Pavillon et Moi » sur le territoire assure le lien entre les différents acteurs (mairie, habitants, artisans) et anime la communauté créée.

Il organise les chantiers, réalise les tâches administratives pour assurer la coordination des aides. Il permet de réaliser des économies en négociant les prix et conseille sur les travaux et les changements à réaliser en lien avec l'Espace Info Énergie (EIE).

POINTS FORTS DU DISPOSITIF

Favoriser les échanges



Réaliser des économies



Simplifier les démarches



Pour avoir plus d'informations, contactez-nous à l'adresse mail suivante : info@crois-sens.org